

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Souveraineté
Alimentaire

ARRÊTÉ

portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15,

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »

ARRÊTÉ

Article 1er

Sont nommés membres de la commission technique agricole spécialisée « développement agricole et rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, pour les années 2022, 2023 et 2024, outre la Directrice générale de l'enseignement et de la recherche qui la préside,

au titre des représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitées en application de l'article 3 du décret n° 90-187 du 28 février 1990 modifié et sur proposition des organisations intéressées :

Franck SANDER, FNSEA

Daniel PEYRAUBE, FNSEA

Henri BIES-PERE, FNSEA

Catherine FAIVRE-PIERRET, FNSEA

Christophe HASS, Jeunes agriculteurs

Hervé DAVESNE, Jeunes agriculteurs

Manon PISANI, Jeunes agriculteurs, suppléante

Paul REDER, Confédération paysanne

Simon CARRAZ, Confédération paysanne

François WALRAET, Coordination rurale

Agnès HENRY, Coordination rurale

Max BAUER, Coordination rurale, suppléant

au titre des représentants de Chambres d'agriculture France :

Maximin CHARPENTIER

André BERNARD

Christophe HILLAIRET

au titre de la Confédération nationale de la mutualité, du crédit et de la coopération agricole :

Jean-Pierre ARCOUTEL

Serge LE BARTZ, suppléant

au titre des représentants de l'Etat, outre la DGER qui préside :

La Directrice générale de la Performance Economique et environnementale ou son représentant -
Ministère chargé de l'agriculture

La Directrice générale de la recherche et de l'innovation ou son représentant- Ministère chargé de
la Recherche

au titre du représentant de l'association de coordination technique agricole :

Anne-Claire VIAL

Paul AUFFRAY, suppléant

au titre des représentants des organisations nationales à vocation agricole et rurale :

Dominique CHAPOLARD, GAEC et Société

Pascal CROC, TRAME

Aurélien LERAY, Réseau CIVAM

Francis CLAUDEPIERRE, TRAME, suppléant

Nicolas VERZOTTI, Réseau CIVAM, suppléant

au titre du représentant de FranceAgriMer :

Henri BRICHART

Article 2

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 25 Juillet 2022

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté
alimentaire

Pour le ministre et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche



Valérie BADUEL